AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-10-70 109118

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative,

C. C. P : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 — *CLERMONT-FERRAND - 63*

ABONNEMENT ANNUEL 25,00 F

BULLETIN N° 121 d'OCTOBRE 1970.-

C E R E A L E S

DESINFECTION DES SEMENCES.-

La désinfection des semences est le seul moyen de lutte efficace contre la plupart des maladies cryptogamiques graves des céréales : Carie du Blé, Charbon du Blé, Charbons de l'Avoine, Charbon nu de l'Orge, Charbon couvert de l'Orge, Helminthosporiose de l'Orge, Fusarioses et Septorioses.

Cette désinfection, toutefois, est sans action sur les Rouilles et les Piétins. Elle est très nettement insuffisante contre le Charbon du maïs.

Contre le Charbon du Blé et le Charbon nu de l'Orge, maladies dont les germes se trouvent à l'intérieur du grain, la désinfection doit être réalisée par un traitement avec un produit à base de carboxine ou par la chaleur. Le traitement des semences par la chaleur, qui a pour but de détruire le champignon sans nuire à la faculté germinative du grain, est délicat et ne peut être réalisé que par des organismes disposant d'une installation spéciale.

Pour les autres maladies dont les germes se trouvent sur les grains et, parfois, dans le sol, la désinfection doit être effectuée, chimiquement, avec l'un des produits suivants :

- Captane, thirame, carbatène : les deux premiers produits ne combattent que les Fusarioses et les Septorioses, le dernier n'est actif que contre la Carie du Blé.

- Composés organomercuriques : actifs sur un grand nombre de champignons (Carie, Charbon nu de l'Avoine, Charbon couvert de l'Orge, Helminthosporiose, Fusarioses et Septorioses).

- Dérivés benzéniques : (hexachlorobenzène, quintozène) spécifiques de la Carie du Blé.

- Formol : efficace sur la Carie du Blé, les Charbons de l'Avoine, le Charbon couvert de l'Orge.

- Mancozèbe : actif contre la Carie, les Fusarioses et l'Helminthosporiose de l'Orge.

- Manèbe :efficace sur les diverses maladies du Blé, de l'Avoine et de l'Orge à l'exception du Charbon du Blé et du Charbon nu de l'Orge.

- Oxyquinoléate de cuivre : plus actif vis-à-vis de la Carie qu'à l'égard des Fusarioses et des Septorioses.

- Sels de cuivre : surtout actifs contre la Carie du Blé.

P265

Le choix du produit sera fait en fonction des maladies les plus fréquemment observées dans l'exploitation (s'il y a lieu, utiliser une spécialité commerciale contenant différentes matières actives).

Suivant le matériel dont on dispose et selon le produit retenu, le traitement peut s'effectuer par poudrage à sec, par poudrage humide ou par trempage (dans ce cas, éliminer les grains qui surnagent, faire sécher la semence après traitement et semer sans tarder).

Les grains désinfectés, non utilisés pour le semis, ne doivent pas être employés pour la meunerie ou l'alimentation des animaux (en particulier, les composés organomercuriques sont très toxiques).

Les produits mentionnés ci-dessus ne sont efficaces que contre les maladies cryptogamiques. Dans le cas où d'autres dommages sont à craindre, il y a intérêt à utiliser un produit mixte,

- contenant du lindane ou de l'heptachlore, s'il s'agit de protéger des attaques de Vers "fil de fer"(Taupins).

- contenant du lindane ou du diéthion, pour limiter les dégâts de la Mouche grise ou de l'Oscinie.

- contenant un répulsif, de l'anthraquinone, pour éviter les méfaits des corbeaux.

C O L Z A

ALTISES.-

Le beau temps a été favorable à l'activité de ces insectes. Surveiller les semis et, s'il y a lieu, intervenir comme il a été indiqué dans le bulletin n° 120 de SEPTEMBRE.

ENQUETE AUPRES DES ABONNES

Nous vous serions reconnaissants de nous retourner, si possible avant fin Novembre, avec vos observations, la page 3 de ce bulletin (n'hésitez pas à nous faire part des problèmes d'ordre phytosanitaire qui vous préoccupent).

Nous vous en remercions bien vivement à l'avance.

Clermont-Ferrand, le 21 Octobre 1970.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 782 du 21 Octobre 1970 - ABONNEMENT 1970 - Expédition n° 20.

P266

NOM et ADRESSE de l'ABONNE M. à	ARBRES FRUITIERS		VIGNE			POMMES DE TERRE
	POMMIERS	POIRIERS				
	Tavelure et Carpocapse	Tavelure et Carpocapse	MILDIOU	BLACK-ROT	OIDIUM	MILDIOU
TRAITEMENTS EFFECTUES (dates, produits employés doses et appareils utilisés)						
RESULTATS OBTENUS						
OBSERVATIONS DIVERSES (Toutes cultures et tous parasites)						